In Analysis 7 (2023) 1–6

Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com

Laboratoire d'idées

Peut-on résister aux violences des crimes de masse ou à celles de leur transmission ?

Can we resist the violence of mass crimes or the violence of their transmission?

J. Altounian [1]

18, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :
Disponible sur Internet le

Mots clés :
Génocide
Journal de déportation
Résistance
Fidélité aux valeurs
Travail
Traduire pour transmettre

Keywords:
Genocide
Deportation diaries
Resistance
Loyalty to values
Work
Translating to pass on

RÉSUMÉ

Mon témoignage d'héritière de survivants, avance l'hypothèse de trois conditions qui permettraient aux êtres humains de résister quelque peu aux violences auxquelles ils sont livrés et, s'ils sont parvenus par hasard à y survivre, de s'en remettre au point de pouvoir investir le nouveau monde de leur survie.
© 2023 Publié par Elsevier Masson SAS au nom de Association In Analysis.

ABSTRACT

As the heiress of survivors, I put forward the hypothesis of three conditions that would enable human beings to resist to some extent the violence to which they are subjected and, if they have managed by chance to survive it, to recover to the point of being able to enter the new world in which they survive.
© 2023 Published by Elsevier Masson SAS on behalf of Association In Analysis.

N'étant ni historienne, ni politologue pour traiter « scientifiquement » des questions proposées dans ce numéro, je me bornerai à témoigner de mon expérience d'enfant de survivants du génocide arménien de 1915 dont je présenterai l'orientation très personnelle en partant de l'interrogation des premières lignes de son argument :

« Quel contexte . . . excite ou exacerbe la pulsion agressive pour la transformer en droit de tuer . . . et pour induire l'abolition de la morale ? ».

Le « droit de tuer » et le génocide arménien

Ce « droit de tuer » m'a en effet immédiatement renvoyée au titre d'un livre, ***Ordres de tuer***. *Arménie 1915* (Akçam, 2020) qui parachevait les lectures que je m'obligeais à faire pour ne pas reculer devant les récits horribles qui peuplent les ouvrages sur le génocide arménien dont mes parents avaient été des survivants. Je développerai donc comment la lecture de ces « ordres de tuer », qui octroyaient généreusement aux citoyens ottomans le « droit de tuer » tout Arménien, amena l'héritière de survivants, analysante au long cours que j'ai été, à avancer l'hypothèse des trois conditions

Adresse e-mail : altounian.janine@gmail.com

[1] Essayiste, a été, de 1970 à 2012, co-traductrice des Œuvres Complètes de Freud aux PUF sous la direction de Jean Laplanche et responsable de l'harmonisation dans l'équipe éditoriale. Née à Paris de parents arméniens rescapés du génocide de 1915, elle travaille sur la « traduction » de ce qui se transmet d'un trauma collectif aux héritiers des survivants. Elle est un des membres fondateurs d'AIRCRIGE (Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides).

https://doi.org/10.1016/j.inan.2023.100392
2542-3606/© 2023 Publié par Elsevier Masson SAS au nom de Association In Analysis.

susceptibles, entre autres, de protèger quelque peu les êtres humains, sinon de l'adhésion aux violences auxquelles il leur est demandé de se livrer, du moins, s'ils survivent à celles qu'ils ont subies, de s'en remettre éventuellement afin de parvenir à investir le nouveau monde de leur survie.

L'auteur d'*Ordres de tuer*, Taner Akçam, un des premiers universitaires turcs à assumer le scandale de reconnaître le génocide arménien perpétré par l'Empire ottoman en 1915, sociologue et historien, publiait en France, un mois après la reconnaissance du génocide arménien par le Congrès américain, la traduction de ce livre dans lequel, accumulant les preuves d'innombrables télégrammes qu'il avait su retrouver, il sapait les arguments négationnistes des chercheurs officiels de Turquie. En tant que Turc, il s'était engagé en qualifiant son objet d'étude, d' « acte honteux » (Akçam, 2008), alors même que cette page de l'histoire européenne continue à faire encore aujourd'hui l'objet d'un déni au niveau des plus hautes instances politiques turques.

La lecture des télégrammes donnant « ordres de tuer » dont se constitue ce livre, rappelant avec insistance que l'Empire ottoman avait, non seulement donné à ses sujets « le droit de tuer » tout Arménien resté encore vivant, mais sanctionné sévèrement les rares « justes » qui ne lui obéissaient pas, eut sur moi un effet paralysant. Je citerai ainsi quelques uns de ces télégrammes effrayants :

> - Au gouverneur général d'Alep :
> Il a été déjà annoncé que le gouvernement, sur ordre du Comité Union et Progrès, a décidé d'annihiler la totalité des Arméniens vivant en Turquie. Ceux qui s'opposent à cette décision et à cet ordre ne pourront plus faire partie des structures officielles de l'État. Sans égard pour les femmes, les enfants et les invalides, aussi tragique que puissent être les méthodes d'extermination, et sans prêter attention aux appels de la conscience, il faut mettre un terme à leur existence.
> 16 septembre 1915. Le ministre de l'Intérieur, Talaat, p. 274.
> - Au gouverneur général d'Alep :
> Nous n'avons aucun besoin de ce genre d'orphelinat. Ce n'est pas le moment de perdre du temps en cédant à ces émotions, en nourrissant ces orphelins et en prolongeant leur vie ? Envoyez les dans le désert et rendez compte.
> 21 septembre 1915. Le ministre de l'Intérieur, Talaat, p. 272.
> - Au directorat général à l'installation des tribus et des déportés :
> En envoyant les orphelins à l'endroit indiqué en cette saison où règne un froid sévère, leur repos éternel sera assuré.
> 28 janvier 1916. L'adjoint du directeur général Abdulahad Nouri, p. 272.
> - Eyüp Bey me convoqua : « Naïm Efendi[2], me dit-il, aucun des responsables des déportations envoyé à MesKéné n'a fait du bon travail. Vous êtes au courant de la situation, vous connaissez les ordres. Veillez à ce que ces gens (les Arméniens) ne restent pas en vie : si nécessaire, tuez de vos propres mains. Et les tuer est un plaisir » p. 264.

Au lieu de m'animer d'un militantisme cherchant à proclamer une impuissante vérité, cette lecture me plongea tout d'abord dans un désespoir, effectivement paralysant, qui discréditait les efforts de survie de mes ascendants et ceux du travail analytique qui, après tant d'années, m'avaient rendu possible d'exploiter les pulsions de vie qui m'avaient été, malgrè tout, transmises et d'en inscrire les traces dans mon écriture[3]. Dans un second temps cependant, ce fut précisément l'instinct de survie qui m'enjoignit de proposer, à partir de mon témoignage, les trois facteurs de résistance, soit aux chocs des violences tels que ceux qui jalonnent, par ex., le *Journal de déportation*[4] de mon père, soit aux effets de leur transmission traumatique chez les héritiers de ceux qui y auraient survécu.

Je me souvenais notamment de la vocation que m'avait attribuée Michel Gribinski dans un entretien sur le fanatisme (Trivouss-Widlöcher et al., 2005) :

> « Vous qui êtes, dans vos livres, l'anti-fanatique par excellence, quelqu'un qui a réussi à faire de la haine une œuvre en retour possible »,
> et de l'éditorial de sa publication de 2005 qui posait des questions semblables à celles de notre argument :
> « "Pourquoi la guerre ?", demandait Freud en 1932. "Pourquoi le fanatisme ?" est une question à laquelle il est urgent de réfléchir, aujourd'hui où des individus, des groupes organisés, des foules et des dirigeants se comportent comme si la Raison n'avait pas été inventée, en se réclamant d'un Dieu paranoïaque si ancien qu'on le croyait disparu »[5].

Les trois facteurs de résistance contre la violence des crimes de masse et de leur transmission dont je me propose d'illustrer quelques modalités seraient la fidélité aux valeurs transmises par sa culture et sa famille dont témoigne éloquemment, par ex., Sebastian Haffner dans *Histoire d'un Allemand* (Haffner, 2002), l'attachement aux travaux nourriciers traditionnels, générateurs de vie que défend, par ex, Jean Giono dans sa *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix* (Giono, 2013*)* et, pour l'héritier de survivants aux violences de masse, l'investissement de la langue et de la culture du monde de la survie parentale afin de pouvoir, par déplacement et traduction, inscrire dans le monde l'histoire de ses ancêtres et, par là même, sa propre existence.

Premier facteur de résistance : la fidélité aux valeurs transmises par sa culture et sa famille

Je relèverai le premier facteur de résistance contre la violence des crimes de masse et de leur transmission en me référant au *Journal de déportation*[6], de mon père et à trois auteurs.

Lorsque je pus lire en 1980 ce *Journal de déportation* que j'avais découvert puis fait traduire, je remarquai que résister à la mise à mort imminente – dans l'infime mesure, bien sûr, où « la chance » offre aux déportés la possibilité d'échapper à la mort programmée – revenait à savoir gérer parcimonieusement *ce qui reste*[7], càd. son angoisse, le peu qu'on a pu emporter avec soi, sa

[2] Naïm Efendi : « un bureaucrate ottoman qui a vendu à Aram Andonian 52 télégrammes qu'il avait recopiés et aussi des notes explicitant les faits tels qu'il se les rappelait », p. 23.

[3] Voir la bibliographie à la fin de l'article.

[4] Le contenu de ce *Journal* ayant été porté à ma connaissance grâce à sa traduction, celle-ci fut publiée une première fois dans Les Temps Modernes, février 1982, ň 38/427, p. 1415, sous le titre « Terrorisme d'un génocide » : Janine Altounian, Vahram Altounian, Krikor Beledian, *Journal* de Vahram Altounian avec l'incipit : « Tout ce que j'ai enduré des années 1915 à 1919 », traduit, annoté et postfacé par Krikor Beledian, repris dans *« Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie »,* cf. la bibliographie, p. 96-100 et dans une version révisée par son traducteur dans *Mémoires du génocide arménien,* cf. la bibliographie, p. 13-41. L'enregistrement dans les studios de l'Inalco de l'original de ce témoignage en langue turque, lu par Özgür TÜRESAY, Maître de conférences à l'EPHE, a été réalisé le 11 juin 2018 sous le titre *La langue perdue ?* par les sections de turc et d'arménien du département Eurasie de l'Inalco, avec le soutien de l'ANR LIMINAL. On peut l'entendre sur ce site : Mémoires du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique | janinealtounian, en cliquant la phrase suivante : **On peut entendre ici le texte en turc de ce fac simile**, lu par Özgür TÜRESAY ; Ce manuscrit traumatique, acheva son accession à la visibilité par le don que j'en fis[3] à la Bibliothèque nationale de France qui va le numériser et, accompagné de sa traduction, le rendre universellement lisible. On peut voir la vidéo de l'événement du 30 septembre 2022 qui inaugurait son entrée à la BnF dans ce lien : Inauguration de l'entrée du "Journal de déportation de Vahram Altounian" au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France - 30 septembre 2022 | janinealtounian.

[5] Descriptif du numéro *Pourquoi le fanatisme ? Penser/rêver*, op.cit.

[6] Voir la note 3.

[7] Cette notion se retrouve dans l'intitulé des 5 chapitres de *L'intraduisible : Deuil, mémoire, transmission* (Altounian, 2005).

désespérance, ses obligations éthiques, ses investissements d'amour. Bref cette résistance consisterait pour ainsi dire en une capacité spéculative venant, pour une grande part, des dispositions transmises par son héritage culturel et psychique. Une définition provocatrice irait jusqu'à avancer que l'art de résister sollicite cette vigilance de l'art d'aimer qui privilégie la gestion de ses objets d'amour à sauver plutôt que celle de sa haine impuissante du bourreau.

Mon hypothèse qui étaye l'aptitude à résister à la menace de mort sur l'attachement irréductible du sujet à ce qu'il a reçu de sa famille et de ses appartenances ne relèvera, à titre d'exemple pour les héritages d'innombrables récits de survivants aux violences de l'Histoire, que deux scènes emblématiques de résistance évoquées dans ce *Journal de déportation :*

1 – La mère de mon père, adolescent de 14 ans, ne craint pas de désobéir aux impératifs de marche d'une « meute de chiens » au risque de se faire violer, égorger, abattre. Elle résiste aux ordres des bourreaux pour ne pas déroger aux devoirs traditionnels à rendre aux morts : inhumer la dépouille de l'époux assassiné en accompagnant cette inhumaine séparation d'une bénédiction humanisante. L'inhumation de justesse de la dépouille du défunt, l'exécution sommaire de ce rituel symbolique – « creuser une fosse » et y introduire la parole du prêtre – aura sans doute constitué pour son fils, un très rare privilège lui ménageant l'espace psychique où il pourra ultérieurement, en chroniqueur de cette mise en terre, mettre celle-ci en mots :

> « Ils étaient nombreux comme une meute de chiens. Ils ont dit à ma mère : "Ton malade est mort". Et ma mère : "Nous partirons quand nous aurons enterré le mort". Ils ont répondu : "Non, vous ferez comme les autres". Les autres, en fait, abandonnaient les morts et la nuit les chacals les dévoraient. J'ai vu que ça n'allait pas et qu'il fallait faire quelque chose. J'ai pris un flacon de 75 *dirhems*, je l'ai rempli d'huile de rose et je suis allé voir tout de suite le chef du convoi de déportation. Je lui ai dit : "Laisse-nous aujourd'hui, nous partirons avec le prochain convoi avec les autres". Heureusement il n'a rien dit. Nous sommes restés encore un jour. Nous avons creusé une fosse longue de deux *archines*[8] et ayant payé cinq *kourouchs*[9] au *derder*[10] nous avons enterré mon père » (, p.25).

Michel de Certeau, qui définit « la narrativité qui enterre les morts comme moyen de fixer une place aux vivants » (de Certeau, 1975, p.118), m'incite à penser que le fils chroniqueur a parachevé plus tard par l'écriture de son *Journal* l'acte de piété de sa mère. Il faut néanmoins rappeler que l'héritier d'un survivant ne peut assumer le second temps générationnel de la résistance, déployer la dimension politique du scandale qui l'habite, comme j'ai pu le faire dans mon écriture[11], que dans le contexte d'un pays aux institutions suffisamment démocratiques, institutions dont l'absence achèverait définitivement l'extermination des siens et de leur mémoire.

2 – Comme tous les êtres sensibles à la hiérarchie des urgences et à celle des biens à sauver, on y lit que la mère de l'adolecsent « réfléchit » pour établir une rapide comparaison entre sa propre mort qui n'interrompra pas la lignée et celle de sa descendance qu'il faut empêcher à tout prix. À une mort certaine de l'enfant, s'il reste auprès d'elle, elle préfère donc l'incertitude de son destin auprès d'un étranger auquel elle l'abandonne. Elle se sépare de son fils qui donnait sens à sa vie pour qu'il risque de survive et de reprendre un jour le cours de ce sens interrompu :

> « Nous n'avions plus d'argent, c'est pourquoi nous avons commencé à manger des herbes. Nous avons essayé de continuer ainsi pendant un mois, mais on a vu qu'on allait mourir. On faisait à peine deux pas et on tombait par terre. Ma mère a réfléchi. "Moi, pour mourir, je mourrai, vous, il ne le faut pas". C'est ainsi qu'elle nous a donnés, nous deux, aux Arabes[12]. L'Arabe nous a montés sur son âne. Six heures plus tard, nous sommes arrivés à son campement. Il nous a donné du pain... ».[13]

Cette forme de résistance au pouvoir des bourreaux est en fait semblable à celle à laquelle on recourt, si on le peut, face à l'oppression d'un régime totalitaire :

Dans son livre au titre apparemment banal si on n'en comprend pas la dimension expressément politique : *Histoire d'un Allemand*[14], Sebastian Haffner raconte notamment comment la colonisation par le nazisme de sa vie privée était telle qu'il lui devint impossible de vivre désormais en Allemagne. Ce qu'il y avait vécu de 1914 à 1933 lui avait été à tel point insupportable qu'il ne pouvait que s'exiler. Il n'était pas à proprement parler persécuté, mais les investissements de sa vie privée étant tous prohibés, celle-ci lui devenait proprement interdite, il devenait un proscrit. Ses amis cependant, juristes comme lui, avaient pu s'accommoder de la terreur nazie et de leur propre peur. Son livre montre éloquemment que la différence entre eux et lui tenait à l'attachement inconditionnel qu'il avait pour la culture transmise par son père, relation faite à la fois de respect et d'autonomie. Désavouer ses valeurs était impensable pour Haffner. Les idéologies interdisent, entre autres, d'aimer ce qui a été transmis, aimer ce qui a été « cultivé » jusqu'à vous et donné.

De même Aharon Appelfeld, dont l'écriture est un don d'amour à ses parents assassinés, montrait dans le récit de sa vie solitaire en forêt (Appelfeld, 2004) comment ce fut le souvenir ému des traditions de sa famille qui le soutint et le sauva lorsque, orphelin traqué et sans défense, il vivait l'effondrement du sens dans le monde criminel auquel il était abandonné. Il soutient que seul un enracinement psychique dans les traditions ancestrales d'une croyance en une quelconque transcendance peut permettre aux héritiers de celles-ci d'affronter l'emprise d'un siècle meurtrier qui a généré des destructions massives d'êtres humains et de leur culture.

Ce qui rendait d'ailleurs possible chez Sebastian Haffner et Aharon Appelfeld cette résistance au pouvoir meurtrier rejoint étonnement celle que Sylvain Tesson confessait récemment dans un entretien avec Alain Finkielkraut[15]. L'écrivain lui explique en ces termes comment il résiste aux actuelles mutations sociétales qui induisent l'éviction du rapport à la transcendance, « l'applatissement », « l'arrasement » de toute verticalité, le colmatage complet du silence qui, seul permet de « parler avec les morts », bref, la destruction de « l'axe qui dirige sa vie » :

> « Je n'ai rien déconstruit, dit-il, j'ai gardé ma profonde allégeance pour ce que j'ai reçu, [...] cette allégeance que nous

[8] Note du traducteur : un *archine* mesure approximativement 75 cm.
[9] Note du traducteur : *Kourouch* est l'unité minimale, 100 *kourouch* font 1 livre.
[10] Note du traducteur : prêtre marié de l'Église arménienne.
[11] Voir la note 4.
[12] Note du Traducteur : L'adoption ou la « vente » d'enfants étaient pratique courante dans ces circonstances. Les mères (« les personnes de sexe mâle » étant déjà enrôlées dans l'armée, soit assassinées ou bien encore disparues en cours de route) avaient le choix entre la mort par la famine de leur progéniture ou leur cession. Une partie des orphelins, du moins ceux qui « ne pourraient se rappeler les traitements de terreur imposés à leurs parents » était adoptée par les populations turques et donc islamisée. Une autre partie était adoptée par les Arabes nomades du désert. Certains ont été assimilés, d'autres ont été recueillis par les orphelinats d'Alep, du Liban et de la Grèce, après la défaite de la Turquie. Cette « génération d'orphelins » a constitué une partie de la Diaspora arménienne dans le monde.
[13] *Mémoires du génocide arménien, op. cit.*, p. 28.
[14] *Op. cit.*
[15] Dans l'émission *Répliques* du 29 avril 2023, France Culture, « La question du sacré ».

devrions faire au passé. Le sacré c'est ce qui dure et ce qui durera, ce qui est plus vieux que nous et ce que nous serions inspirés de venérer plutôt que de balayer. [...] Tout ce qui relève de l'enracinement fait peur aujourd'hui ».

Si, avec ce dernier témoignage, je rapporte le cas d'une résistance opposée apparemment en « temps de paix », c'est que, particulièrement sensible à ces fléaux auxquels se réfère notre argument : « l'accélération belliqueuse du monde contemporain, [...] l'industrie du divertissement qui ouvre l'inconscient à l'injection des codes belliqueux », je sens peser sur nous la menace d'une autodestruction du monde par une forme de totalitarisme qui tend vers la suppression de notre humanité.

Second facteur de résistance : l'attachement aux travaux nourriciers traditionnels, générateurs de vie

Présenter à présent la fidélité au travail nourricier comme deuxième facteur de résistance contre la violence des crimes de masse et de leur transmission, envisager la résistance sous le chef d'une catégorie qui n'a plus cours de nos jours : le travail des mains, l'artisanat, relève d'une situation paradoxale que je ressens à la fois comme devenue obsolète et, pourtant, comme la seule dont ma propre naissance prouve la pérennité. On sait bien qu'un quart de siècle après que les déportés arméniens restés encore vivants furent brûlés à Deir Zor[16] dans les cavernes des confins du désert syrien, la production de cadavres utilisa en notre Occident les ressources nettement plus économiques et rationnelles de l'industrie. Pour échapper néanmoins à l'impasse d'un pessimisme suicidaire qui contribuerait à l'oubli des repères de ceux et celles de mon histoire et de ma génération, je tiens à transmettre ici le témoignage de cette résistance devenue anachronique à notre époque d'exterminations *industrielles*, en posant la question de savoir quelle autre forme de résistance pourrait aujourd'hui relayer une telle résistance *artisanale* à présent révolue.

Le produit du travail étant, tout compte fait, ce qui manifeste qu'un être humain est en vie, l'injonction à travailler représente un amour et un respect de la vie humaine à maintenir coûte que coûte. C'est pourquoi, parmi les modalités de résistance que l'on pourrait relever dans le corpus du *Journal de déportation* de Vahram Altounian, le leitmotif du travail apparaît dès le début pour se développer en de nombreuses occurrences sur 34 pages : le recours au travail, dont le caractère répétitif rappelle celui d'une rhapsodie, accompagne la longue marche des déportés, d'abord comme symptôme de résistance à la faim, aux pillages, à l'angoisse, puis comme signe joyeux du retour à une vie non menacée. La toute première scène évoquée est ainsi, contre toute attente dans un tel contexte de violence et d'arrachement brutal aux lieux de son enracinement, celle où le père de l'auteur, mon grand-père, enjoint ses compagnons de travailler, autrement dit, de ne pas se laisser désorienter, de se protéger contre la perte de soi dans la terreur en se livrant à une activité traditionnelle, en se centrant sur soi, sur sa nourriture, afin de donner ainsi le moins de prise possible à l'angoisse :

> « Nous sommes partis de Boursa[17] sur un chariot tiré par un bœuf [...] Nous avons mis dix jours. Là nous avons monté notre tente[18]. [...] Mon père a dit : "Il n'est pas bien de rester inactif, il faut faire un travail" [...] Ça permettait de faire vivre six à sept familles de parents et autres personnes [...]. On déportait tout le monde, même ceux qui étaient déjà avant nous, on les battait. [...] Ils voulaient que les gens se fatiguent et qu'ils se mettent à piller. [...] Le lendemain, moi j'ai emmené paître les moutons du propriétaire. Mon père travaillait dans son jardin. Ma mère faisait de la couture. [...] Nous étions affamés. Nous avons commencé à travailler un peu à Meskéné, mais ils ne nous laissaient pas continuer. [...] Mon père a commencé à travailler dans le camp. [...] Un jour un très fort orage éclata. [...] Le temps de nous joindre sous la tente, [mon père] fut trempé [...]. Il n'avait plus de force pour marcher [...] Quant à nous, les deux frères, nous avons commencé à transporter du bois, à trois heures de marche de l'endroit où nous étions. Tous les jours nous en apportions. Moi je vendais mon bois pour deux *kourouchs*[19], Haig pour un *kourouch*. Bref, on parvenait à vivre ».[20]

Cette résistance par le travail poursuivie pendant trois générations – celle qu'opposait face à la violence immédiate l'aïeul qui sera plus tard mis à mort, celle de l'obligation éthique à en laisser des traces qu'assumera son fils survivant et que commentera et transmettra sa petite-fille – constitue une résistance artisanale qui obéit en somme par un travail inoffensif et désarmé à cette injonction testamentaire de l'ancêtre sur laquelle s'ouvrait ce *Journal* de déportation.

En lisant la *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix,* je n'avais pourtant pas établi au départ de lien entre ce travail protecteur dans la tourmente des violences et celui des paysans, travail nourricier, donnant sens à la vie dont Jean Giono faisait une arme de combat pour résister contre les appels à la guerre de l'État dans ce pamphlet anarchiste, écrit durant l'été 1938. Ma stupéfaction devant l'originalité de cette forme de résistance contre un militarisme qui préparait les paysans d'un État à la guerre contre les paysans d'autres pays avait été si grande que je n'avais pas repéré qu'il s'agissait dans les deux cas du même travail nourricier promoteur de sens, considéré par Giono comme une arme de défense pour la paix. Il parlait bien pourtant de « massacre » quand il dénonçait la visée politique de

[16] Cf. Davis, L. A. (1994). *La province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915).* Editions Complexe. Dépêches consulaires de 1915, ń71, Consulat des Etats-Unis, Kharpout, 24 juillet 1915, A S. E. Monsieur Henry Morgenthau, Ambassadeur des Etats-Unis : « Constantinople, Monsieur l'ambassadeur, Un autre fait qui m'a été rapporté l'autre jour est que certains de ceux qui furent déportés d'ici ont été brûlés vifs dans une caverne située entre ici et Diarbékir ». Cf. Ternon, Y. (1989). *Enquête sur la négation d'un génocide.* Editions Parenthèses. Chapitre VII : « Evoquer l'assassinat d'un groupe de cent hommes, l'incendie d'une église où sont entassées deux cents personnes, cinq cents enfants brûlés vifs dans une caverne ou un millier de déportés précipités dans un gouffre, événements qui émaillent le récit global du génocide, est souvent moins signifiant que le calvaire d'un seul ». Cf. *Revue d'Histoire Arménienne Contemporaine.* Partie II. Témoignages sur les camps de concentration de Syrie et de Mésopotamie, p. 172 : 43, KRIKOR ANKOUT, Devant Rakka : « Avec pour fonction officielle d'organiser l'installation des rescapés arméniens vivant sous des tentes ou à la belle étoile, entre Alep et Deir-Zor – en vérité pour exterminer et éliminer les derniers déportés arméniens survivants – Hakkı bey [...] expulsa [...] tous les déportés se trouvant sur la ligne de l'Euphrate et les expédia vers Zor [...] Des informations persistantes sont parvenues à leur sujet, [...] on a appris avec certitude que trois cents enfants avaient été jetés dans une caverne, arrosés d'essence et brûlés vifs aux alentours de Chamié ».

[17] Note du traducteur : Boursa, célèbre par ses thermes et ses sources chaudes dont est originaire l'auteur, se trouve dans le nord-ouest de la Turquie d'Asie, à 240 km d'Istanbul. Avant 1915, le quartier arménien Set-Bachi situé en centre de la ville comprenait 10.000 âmes. [...] Les déportations ont été précédées par une série d'arrestations et d'assassinats de notables arméniens.

[18] Note du traducteur : Au départ de Boursa, la famille comprend le père Abraham, la mère et les deux fils Haïg et Vahram. Celui-ci est né le 21 août 1901 (il est décédé en 1970). Précisons que les deux autres fils de la famille, l'aîné Manoug et le cadet Haroutioun [...] avaient été envoyés à Lyon dans les années précédant 1915, et cela par mesure de sécurité. [...] Dès la fin de la guerre Manoug et Haroutioun ont commencé des recherches pour retrouver les traces de leur famille. Cf. les lettres jointes dans *Mémoires du Génocide arménien, op cit.*, p. 43-46.

[19] Voir la note 13.

[20] *Mémoires du Génocide arménien,* op. cit., p. 13-23.

« ces hommes antinaturels et inutiles qui vous gouvernent, qui sont les maîtres de votre vie, qui peuvent décider du jour au lendemain de vous jeter, paysans d'ici, contre les paysans de là-bas, de l'autre coté de la frontière, dans des guerres qui sont l'exclusif massacre des paysans de tous les pays » (Giono, 2013, p.65).

En conférant au travail de la terre par les paysans le pouvoir de protéger les hommes de la faim,

« vous êtes les maîtres de votre nourriture et de la nourriture de tous les hommes »[21]

Giono donne aux paysans qui refuseraient de nourrir les hommes, une arme de résistance contre la violence des guerres et de leur transmission :

« Vous êtes les maîtres absolus de votre propre vie et vous êtes les maîtres absolus de la vie des autres. C'est cependant ce que dans le social on appellera pauvreté. Voilà la pauvreté dont je veux vous dire qu'elle est dans vos mains une arme si définitivement victorieuse qu'elle peut à votre gré imposer la paix à la terre entière ».

J'ai en fait lu le texte de Giono en référence, non pas aux paysans « pauvres » qui cultivaient la terre pour en produire la nourriture de leur vie, mais en référence aux artisans qu'étaient le père « cordonnier anarchiste » de Giono et la mère « directrice d'un atelier de repassage », en référence aux artisans « pauvres » qui, dans mon cas, façonnaient les vêtements, rideaux, coussins, tapis et autres objets qui constituaient l'environnement, la nidation de leur vie. Ce qui caractérise en effet ce que Giono appelle la « pauvreté » des paysans, soit la source de « richesse » de leur vie, m'a fourni une explication lumineuse pour comprendre la portée de l'éducation dont j'avais pu jouir chez des parents émigrés « pauvres » mais industrieux. Loin d'être la marque de l'indigence, « ce que dans le social on appellera pauvreté » constituait en réalité tout un rapport aux richesses nourricières de la nature qu'ont anéanti, comme l'explique Giono, l'industrialisation du travail et de son sens dans le destin de l'homme et l'introduction de la monnaie inductrice du pouvoir de l'État avec ses guerres. Giono le dénonce avec une apparente naïveté, càd. sans recourir aux catégories des sciences économiques ou géopolitiques mais avec le bon sens hérité précisément de ses origines.

Il a l'intelligence de « ses paysans » qui savent où se trouve la richesse et nous fait penser à l'apologue poétique dont se sert Walter Benjamin, en écho à la fable de notre cher La Fontaine apprise sur les bancs de l'école[22], pour rappeler que la transmission de l'expérience humaine portait autrefois sur la valeur précieuse du travail, transmission désormais rompue chez les « revenants » précisément de la Grande Guerre :

« Dans nos manuels de lecture figurait la fable du vieil homme qui sur son lit de mort fait croire à ses fils que dans sa vigne est caché un trésor. Ils n'avaient qu'à chercher à creuser. Ils creusèrent, mais nulle trace de trésor. Quand vient l'automne, cependant, la vigne donne comme aucune autre dans tout le pays. Ils s'aperçoivent alors que le père leur a confié une expérience : ce n'est pas dans l'or que se trouvent les richesses, mais dans le labeur. [. . .] Où donc, aujourd'hui encore, viennent des mourants ces paroles impérissables qui passent comme un anneau de génération en génération ? » (Benjamin, 2000, p. 364-365.).

C'est pourquoi nombre d'enfants de survivants ne rencontrent chez leurs mères, arrachées à leurs lieux de vie et souvent aussi à leurs êtres chers, non pas une sereine relation de tendresse mais un relai vers celle-ci, une relation créatrice de matériaux protecteurs de la vie. La sagesse artisanale leur aura enseigné que, dans la nécessité, le maintien de la vie dépend du travail qui tout d'abord doit assurer sa nidation. Pour reprendre la distinction de Winnicott (1975) entre le sein qui *fait* et le sein qui *est*, l'écrasement en ces mères de l'espace d'altérité rendant impossibles l'*être* pour la tendresse et l'*être* pour la parole, ces deux voix devenues impraticables semblent s'être reportées sur le travail souvent acharné mis au service d'un lieu protecteur de la vie. À défaut d'offrir en elles un accueil afin de pouvoir résister contre les violences après coup d'une transmission traumatique, elles travaillent à créer, en quelque sorte par délégation, des objets accueillants. C'est pourquoi d'ailleurs, malgré « l'empiétement », au sens winnicottien, dont il a été l'objet, l'héritier enfant de survivants restera toujours en dette envers cette mère qui, mélancolique ou opératoire, aura travaillé sans jamais pouvoir « *être* ».

Troisième facteur de résistance : l'investissement de la langue et de la culture du monde de la survie parentale

Le troisième facteur de résistance que je propose aux héritiers des survivants aux violences de masse : l'investissement de la langue et de la culture du monde de la survie parentale afin de pouvoir y déplacer ou traduire l'histoire de ses ancêtres et asseoir, par là, sa propre existence, constitue en fait le motif de tous mes textes[23]. L'écriture à laquelle je fus acculée par nécessité dès 1975[24], après une première psychanalyse, ne fait que déplacer ou traduire des faits ou des vécus qui ne purent s'exprimer que « déplacés et traduits » dans une autre langue et une autre culture que celles dont ils signifient la mise à mort par le truchement même de ce déplacement/traduction.

La bipartition chez un héritier de survivants d'un environnement clivé en deux espaces culturels et symboliques mutuellement exclus, un monde qui semble ignorer ce que l'autre sait sans pouvoir en parler, réclame une mutuelle traduction pour que s'effectue en lui un quelconque travail de subjectivation. L'expérience traumatique que cette traduction cherche à apprivoiser est, en somme, celle du bâillon qui empêchait l'enfant héritier de dire à la maison, aux premiers objets mutiques, l'écartèlement qu'il vivait au dehors, dans la langue de l'autre ignorant, puisque rien de ce dehors n'était présentifié dans l'espace de l'intimité. Mais pour celui qui cheminait ainsi d'un destinataire sourd à un autre, le dehors ne pouvait pas davantage recevoir, représenter les climats, les secrètes valeurs de la maison maintenue sous le sceau d'un non-lieu.

[21] *Ibid.,* p. 107.

[22] On me pardonnera de céder ici au plaisir de citer les vers de La Fontaine : *Le laboureur et ses enfants* : Travaillez, prenez de la peine:/ C'est le fonds qui manque le moins./ Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,/Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins./"Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage/ Que nous ont laissé nos parents./ Un trésor est caché dedans./Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage/ Vous le fera trouver, vous en viendrez à bout./Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'oût : /Creusez, fouillez, bêchez: ne laissez nulle place/Où la main ne passe et repasse."/Le père mort, les fils vous retournent le champ/Deçà, delà, partout: si bien qu'au bout de l'an/Il en rapporta davantage./ D'argent, point de caché, mais le père fut sage/De leur montrer, avant sa mort,/Que le travail est un trésor.

[23] Cf. la bibliographie.

[24] Altounian, J. (1975). Comment peut-on être Arménien ?, *Les Temps Modernes*, *353*(31), 898-914. Repris dans Altounian, J. (1990). *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient.* Les Belles Lettres

Aussi, en écho à l'expression « condamné à investir » avec laquelle Piera Aulagnier (1982) désigne la nécessité, pour l'être humain, d'œuvrer constamment au travail psychique d'élaboration, on pourrait donc dire, que l'enfant de survivants, « condamné à investir » qu'il est comme tout un chacun, est pour ce faire « condamné à traduire ». Ce que l'héritier/passeur a donc à traduire, c'est, comme l'écrit René Kaës :

> « Ce qui se transmet, dans la transsubjectivité des générations, [...] ce qui fait défaut, ce qui manque, ce qui n'a pas reçu d'inscription, ce dont l'inscription a été empêchée, ce qui a été nié, refoulé, ou forclos. » (Kaës, 1989).

L'écriture traduit alors une expérience archaïque en dévoilant violemment le lieu d'énonciation d'un sujet en souffrance, devenu traducteur pour reprendre à son compte des affects épars, demeurés si longtemps en quête d'auteur.

Exploitant les avantages d'une posture filiale, l'écrivain passeur, devient alors un traducteur subversif car il conjugue en lui les deux modes de l'accueil : en légataire d'un parent accueilli au pays où il est né, parent naguère exterminable et privé de parole, il s'identifie à lui dont il est, dans le même temps, l'accueillant, prenant à tâche de l'héberger dans la langue des non exterminables. C'est ce biface qui détermine, chez l'héritier, la posture d'un traducteur : être à la fois un accueilli, par identification au parent survivant et un accueillant, de par sa compétence dans la nouvelle langue de la survie et ses identifications à une culture dominante, est ce qui conditionne sa propre accession à la parole. Cet acte d'énonciation cherche à inscrire – au sein du langage acquis en dépit et au-delà du désastre – l'événement effractant qui présida à la naissance de ce traducteur.

Témoignant de parents privés de parole, il les inscrit alors dans une subjectivité, la sienne et, partant, celle de ses lecteurs. Il se livre, non seulement à la tâche d'un témoin après-coup mais surtout à celle, créatrice, que Michelet assignait aux historiens :

> « entendre les mots qui ne furent dits jamais, qui restèrent au fond des cœurs (fouillez le vôtre, ils y sont) » (Michelet, 1959, p.377).

L'écrivant/héritier prête ainsi sa voix à son parent mutique et à l'aphasique qu'il fut lui-même enfant d'ici et d'ailleurs. Chassé naguère de sa langue maternelle, comme ses parents le furent de leur espace de vie, un tel traducteur sait d'expérience que comprendre l'autre, c'est d'une certaine façon s'expatrier (Altounian, 1990, p.147-150). Traduire à un autre de langue étrangère ne se fait évidemment qu'avec le consentement à la perte. Traduire, c'est finalement consentir à l'exil (Altounian, 2003, p.92). Cet exilé doit non seulement faire le deuil du terreau de ses investissements initiaux, mais il doit encore, pour ne pas totalement les perdre, assumer la douleur tout aussi vive de réinvestir – pour ainsi dire clandestinement en marrane – ces signifiants premiers dans les mots et la culture de la langue d'accueil.

Pour conclure

J'aimerais préciser pour conclure que, si j'ai voulu, dans ces lignes, témoigner des trois modes de résistance que moi et les miens ont pu opposer quelque peu aux violences subies ou transmises du génocide des Arméniens de 1915, ce fut, comme je l'ai rappelé, en partie grâce à « la chance » à laquelle mes parents doivent d'avoir pu survivre et, en ce qui me concerne, grâce aux institutions démocratiques plus ou moins bienveillantes d'une certaine France que j'ai rencontrées à l'École laïque de la République et au cours de tout mon travail. Ces lignes témoigent donc, au-delà des circonstances particulières de mon propre parcours et par défaut, de la défaillance inquiétante de ces institutions dans le « contexte (environnemental, social, économique, idéologique, démographique, cybernétique, religieux, psychologique, raciste, sexiste, ... etc.) » qui motive actuellement les questions posées aux différents chercheurs par l'argument de ce numéro.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteure déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

Akçam, T. (2008). *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabiité turque, traduit de l'anglais (A Shameful act: The Armenian Genocide and the Question of Turkish Responsibility, Metropolitan Books, 2006) par Odile Demange*. Éditions Denoël.

Akçam, T. (2020). *Ordres de tuer : Arménie 1915, Les télégrammes de Talaat Pacha et le génocide des Arméniens, traduit de l'anglais*. (Killing Orders Talat Pasha's Telegrams and The Armenian Genocide Palgrave Macmillan 2018) par Gilles Berton préface d'Annette Becker CNRS Editions.

Altounian, J. (1975). Comment peut-on être Arménien ? *Les Temps Modernes, 353*(31), 898–914.

Altounian, J., Altounian, V., & Beledian, K. (1982). Terrorisme d'un génocide. *Les Temps Modernes, 427*(18), 1415–1445.

Altounian, J. (1990). *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient*. Les Belles Lettres.

Altounian, J. (2003). *L'écriture de Freud. Traversée traumatique et traduction*. Presses universitaires de France.

Altounian, J. (2005). *L'intraduisible : Deuil, mémoire, transmission*. Dunod.

Appelfeld, A. (2004). *Histoire d'une vie*. Éditions de l'Olivier.

Aulagnier, P. (1982). Condamné à investir. *Nouvelle Revue de Psychanalyse, 25*, 309–330.

Benjamin, W. (2000). Expérience et pauvreté. In *Œuvres II*. Gallimard trad par M de Gandillac R Rochlitz P Rusch.

de Certeau, M. (1975). *L'Ecriture de l'histoire*. Gallimard.

Davis, L. A. (1994). *La province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915)*. Éditions Complexe.

Giono, J. (2013). *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*. Éditions Héros-Limite.

Haffner, S. (2002). *Histoire d'un Allemand, Souvenirs (1914-1933)*. Actes Sud traduit de l'allemand par B Hébert.

Finkielkraut, A. (2023). *La question du sacré : conversation avec Sonia Mabrouk et Sylvain Tesson*. Emission *Répliques*, France Culture, 29 avril 2023.

Kaës, R. (1989). Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire. In J. Puget (Ed.), *Violence d'État et psychanalyse* (pp. 169–204). Dunod.

Michelet, J. (1959). *Journal (30 janvier 1842, éd. P. Viallaneix)*. Gallimard t1 (1828-1848).

Ternon, Y. (1989). *Enquête sur la négation d'un génocide*. Éditions Parenthèses.

Trivouss-Widlöcher, H., Widlöcher, D., & Altounian, J. (2005). L'avantage d'une conversation, c'est qu'on ne parle pas des mêmes choses : entretien. In M. Gribinsky (Ed.), *Pourquoi le fanatisme ?, Penser/rêver* (p. 8).

Winnicott, D. W. (1975). La créativité et ses origines. In *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Gallimard.